



Objectifs

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi, il effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

Programme de la formation

CCP 1 Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments

- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.
- Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation
- Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

CCP 2 Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Savoir lire écrire compter
Ne pas avoir le vertige



DURÉE

En centre : 616 heures
En entreprise : 140 heures



COÛTS ET FINANCEMENTS

Vous êtes Demandeur d'Emploi :
Formation financée par les financeurs publics selon les territoires
Vous êtes salarié.e : Contactez nous



NOMBRE DE STAGIAIRES

Limité à 15 personnes



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 3 reconnu au RNCP sous le numéro RNCP36441 et enregistré le 04-11-2021
Validation possible par bloc de compétences

Titre Professionnel Électricien(ne) d'Équipement du Bâtiment (EEB)

Débouchés / Métiers

Métiers :

- Électricien
- Électricien bâtiment
- Monteur électricien
- Installateur électricien
- Tableautiste en électricité.

Modalités de recrutement

- Participation à une réunion d'information collective
- Tests de validation des pré-requis et entretien de motivation

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie interactive.
- Alternance de théorie et de pratique.
- Mises en situation professionnelle, QCM, etc.

Accessibilité

Si vous êtes reconnu.e « Travailleur Handicapé », nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur votre projet. Contactez notre référent handicap à l'adresse suivante handicap@sofip.com



Ressource Handicap Formation



Modalités d'évaluation

- Évaluation en continu.
- Épreuves théoriques et pratiques avec entretien professionnel.
- Acquisition du titre complet par capitalisation de l'ensemble des CCP.

En quelques chiffres*



*Chiffres mis à jour chaque année en mars